



Secteur Fédéral des Cheminots de la Région de Bordeaux

Une grève d'intérêt général

Mesdames, Messieurs,

Les cheminots et leurs organisations syndicales (CGT et SUD Rail) se sont engagés le 10 juin dans une action de grève pour une réforme du système ferroviaire qui permette de corriger les déficiences de l'organisation actuelle, en prenant en compte les véritables besoins de transports de la Nation. Ils s'opposent en cela au démantèlement de l'entreprise publique SNCF, porté par le projet de loi gouvernemental.

Alors que 64% des français estiment ignorer le contenu de ce dossier, la CGT sollicite toujours un débat télévisé avec le ministre. Mais celui-ci s'obstine à faire la sourde oreille.

Dans ce contexte, les cheminots souhaitent vous donner quelques éléments vous permettant d'appréhender, à l'écart du déchaînement médiatique en cours, les motivations de l'action qu'ils mènent.

Tout d'abord, les cheminots ne sont ni privilégiés, ni à l'écart du monde

Sur leurs prétendus privilèges, concernant les salaires par exemple, les recrutements se font à la SNCF à peine au-dessus du SMIC et même, au plus haut niveau du statut de cheminots, on est très loin des salaires qui se pratiquent dans les entreprises privées.

De la même manière la productivité des cheminots a énormément progressé ces dernières années et ils subissent des restructurations incessantes qui font perdre toute cohérence au système, ce qui, évidemment, dégrade la qualité de la production et les conditions de travail.

De ce point de vue, les cheminots ont bien conscience d'être partie intégrante du monde qui les entoure car ils vivent les mêmes difficultés que les salariés qu'ils transportent au quotidien. Et c'est leur connaissance parfaite du système ferroviaire qui les pousse à dénoncer les dangers du projet défendu par le gouvernement. De leur point de vue, il n'est bon ni pour eux ni pour les usagers.

Le projet de loi gouvernemental, une réponse... ... aux préconisations de l'Europe libérale

Le système ferroviaire français, ce fleuron du 20^{ème} siècle, accuse aujourd'hui une dette colossale de 44 milliards d'euros. En 1997 la scission en deux entreprises distinctes n'a rien réglé, bien au contraire. Aujourd'hui le gouvernement et tous les «experts» qui envahissent les médias veulent nous faire croire que la création d'une troisième entreprise publique (EPIC) résoudrait le problème.

On vous ment et on se moque de vous, car on est bien loin de la réunification annoncée.

Il s'agit seulement de répondre à la préconisation de l'Europe libérale qui dans la cadre de l'ouverture à la concurrence demande que soit séparé les opérateurs qui font circuler les trains et le gestionnaire de l'infrastructure.

Un rapport du sénat (rapp. Ries) montre que cette organisation du ferroviaire n'apporte pas de plus-value au système. Bien au contraire, il en surenchérit son exploitation avec une baisse de la qualité du service.

C'est exactement ce qui s'est passé au fret ferroviaire, qui a vu ses volumes transportés divisés par 2, en France, depuis qu'il est ouvert à la concurrence en 2003.

À l'arrivée, cette concurrence est donc bien bénéfique... pour le transport routier !

Dès lors, une solution alternative est possible.

La « Voie du Service Public¹ », proposée par la CGT, défend une évolution du système compatible avec les textes européens, allant dans le sens de l'intérêt général de la nation, des besoins de la population, des usagers et des cheminots.

C'est sur ce projet que se sont réunies les organisations syndicales CGT, SUD Rail, UNSA, FO et FIRST. Quatre d'entre elles ont fait le choix d'engager l'action de grève.

À aucun moment le gouvernement n'a voulu en discuter. C'est pour cela qu'avant tout vote parlementaire, nous demandons un débat public sur la question.

¹ http://www.cheminotcgt.fr/new_site/essentiel_actu/module_service_public_ferroviaire/